Centre
de services scolaire
de la Capitale
Québec

ÉCOLE DE
l'Escabelle

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 29 septembre 2021
Salle de réunion
18 h 30 à 20 h 30

Procès-verbal

Sont présents :

Nom	Groupe représenté
Jean-Philippe Chartré	Représentant des parents
Francis Pouliot	Représentant des parents
Nathalie Marquis	Représentante des parents
Kim Dubé-Veillet	Représentante des parents
Chantal Lavoie	Représentante des parents
Katie Lamontagne	Enseignante
Brian Sweeney	Enseignant
Donna Thériault	Représentante du service de garde
Juliana Martins Faleiros	Représentante des professionnels
Sandra Dubé-Blanchet	Membre de la communauté
Johanne Simpson	Représentante du personnel de soutien

Sont également présentes à la table du conseil :

France D'Amours	Directrice de l'école
Nancy Bélanger	Secrétaire

Sont absents:

Aucun absent

1 Ouverture de la séance

Madame France D'Amours, directrice, souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et les remercie d'avoir accepté ce mandat. Elle souligne la présence de Mme Chantal Lavoie comme nouvelle membre, Mme Katie Lamontagne et M. Brian Sweeney, puis mentionne que Mme Alexandra Ricque agira comme substitut.

Par la suite, elle explique que le secrétariat du conseil d'établissement est sous sa responsabilité et qu'elle a fait appel à Mme Nancy Bélanger, aide à la direction, qui a bien voulu accepter ce mandat.

Mme D'Amours fait la lecture de l'ordre du jour tout en y ajoutant deux points.

2- Questions du public :

Aucune question du public.

3- Adoption de l'ordre du jour :

CE2021-09-458

CONSIDÉRANT que Mme France D'Amours a élaboré un projet d'ordre du jour;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

CONSIDÉRANT la modification de l'objet aux points 15 et 16 pour « Approbation » au lieu d' « Information » et de l'ajout du point 19.1 Règlement financier et du point 19.2 Collations;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Kim Dubé-Veillet et appuyée par Mme Nathalie Marquis, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 29 septembre du conseil d'établissement de l'école de l'Escabelle.

4- Procédure d'élection au poste de président ou présidente du conseil d'établissement

Mme France D'Amours explique que le président est choisi parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel du Centre de services scolaire de la Capitale. Le président est élu à la majorité des voix du conseil et son mandat est d'une durée d'un an. Les candidatures doivent être appuyées par une proposition.

5- Élections au poste de présidente ou président

CE2021-09-459

CONSIDÉRANT que l'article 56 de la LIP stipule que le conseil d'établissement doit choisir son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel du Centre de services scolaire de la Capitale;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Kim Dubé-Veillet et appuyée par Mme Nathalie Marquis, il est résolu à l'unanimité :

DE CHOISIR M. Jean-Philippe Chartré comme président du conseil d'établissement de l'école de l'Escabelle pour l'année scolaire 2021-2022;

DE REMERCIER la directrice de l'école, Mme France D'Amours, d'avoir présidé le conseil d'établissement jusqu'au choix d'un président;

DE MANDATER la directrice de l'école, Mme France D'Amours pour qu'elle informe le Centre de services scolaire de la Capitale du nom du président du conseil d'établissement de l'école de l'Escabelle pour l'année scolaire 2021-2022.

DE PARTAGER l'animation de cette séance entre M. Jean-Philippe Chartré, président et Mme France D'Amours, directrice.

6- Règles de régie interne

CE2021-09-460

M. Jean-Philippe Chartré fait la lecture des règles de régie interne adoptées en 2020-2021.

CONSIDÉRANT qu'un(e) vice-président(e) doit être nommé(e) en cas d'absence ou d'empêchement du président;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Johanne Simpson et appuyée par Mme Dubé-Veillet, il est résolu à l'unanimité :

DE NOMMER Mme Nathalie Marquis comme vice-présidente du conseil d'établissement de l'école de l'Escabelle pour l'année scolaire 2021-2022.

CE2021-09-461

Les membres ayant pris connaissance des règles de régie interne avant la rencontre.

CONSIDÉRANT, la modification de l'heure des rencontres pour 19 h.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Chantal Lavoie et appuyée de M.Brian Sweeney, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER les règles de régie interne de l'école de l'Escabelle.

7- Formation « Nouvelle gouvernance »

Mme France D'Amours informe les membres qu'ils devront obligatoirement suivre une formation. Des informations suivront à ce sujet.

8- Signataires des effets bancaires

La gestion des sommes allouées au fonctionnement du conseil d'établissement est gérée par le Centre de services scolaire de la Capitale dans le budget de l'école. La direction de l'école est mandatée pour signer les effets bancaires. Une reddition de comptes des dépenses du conseil d'établissement est présentée à chaque rencontre.

9- Dénonciation d'intérêt des membres (art. 70)

Personne ne dénonce qu'il est en conflit d'intérêt.

10- Représentants de la communauté (2 personnes)

Mme France D'Amours informe les membres que Mme Sandra Dubé-Blanchet, de la maison des jeunes, a manifesté son intérêt pour être présente au conseil d'établissement pour l'année 2021-2022.

Mme Sandra Dubé-Blanchet vérifiera auprès des organismes du milieu si une autre personne est intéressée à se joindre au conseil d'établissement.

11- Calendrier des réunions et horaire (projet)

CE2021-09-462

CONSIDÉRANT la proposition de calendrier de travail qui a été préparée et présentée par Mme France D'Amours;

CONSIDÉRANT que cette proposition tient compte des rencontres prévues à l'école et au Centre de services scolaire de la Capitale;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'accepter le calendrier et l'horaire de travail pour l'année 2021-2022.

12- Adoption du procès-verbal de la séance du 26 mai 2021

CE2021-09-463

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 26 mai 2021, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Nathalie Marquis et appuyée de Mme Donna Thériault il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 26 mai 2021.

13- Suivi au procès-verbal

- Travaux dans le secteur avant du pavillon A

  Mme France D'Amours mentionne qu'il reste encore certains ajustements à faire pour compléter le travail dans les classes et à l'extérieur (porte 3 du service de garde).

14- Travaux au pavillon C

Tout ce qui était prévu cette année a été réalisé.

15- Sorties scolaires en milieu culturel et école accessible et inspirante 2021-2022

CE2021-09-464

Mme D'Amours présente les sorties scolaires pour l'année 2021-2022 et elle mentionne qu'actuellement une problématique est soulevée chez les transporteurs, car ceux-ci sont en manque de personnel. Elle mentionne également que les sorties présentées sont celles qui auront lieu principalement d'ici le mois de janvier.

CONSIDÉRANT la présentation des sorties scolaires en milieu culturel et école accessible et inspirante;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Chantal Lavoie appuyée de M. Brian Sweeney, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER, les sorties scolaires en milieu culturel et école accessible et inspirante.

16-	Activités et sorties 2021-2022 service de garde et activités « Je m'active autrement »
CE2021-09-465	Mme France D'Amours mentionne qu'étant donné le manque de personnel au service de garde, il n'est pas encore possible d'offrir les activités « Je m'active autrement ». Mme Donna Thériault fait la lecture du document des activités et des sorties du service de garde. CONSIDÉRANT la présentation des activités et des sorties présentées par Mme Donna Thériault; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Katie Lamontagne appuyée de Mme Johanne Simpson, il est résolu à l'unanimité : D'APPROUVER, les activités et les sorties du service de garde.
17-	Budget de fonctionnement du CÉ 2020-2021 – Reddition de comptes
	Mme France D'Amours présente la reddition de comptes aux membres du conseil d'établissement.
18-	Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2021-2022
CE2021-09-466	CONSIDÉRANT la présentation de Mme France D'Amours; EN CONSÉQUENCE sur proposition de Mme Kim Dubé-Veillet et appuyée par Mme Nathalie Marquis, il est résolu à l'unanimité; D'APPROUVER les prévisions budgétaires du conseil d'établissement pour l'année 2021-2022.
19-	Vie de l'école
	Mme France D'Amours présente les activités réalisées et à venir à l'école.

19.1	**Règlement financier du service de garde**
CE2021-09-467	Mme Donna Thériault présente le règlement financier du service de garde tout en mentionnant les modifications (tarifs, modes de paiement). **CONSIDÉRANT** la présentation de Mme Donna Thériault et les modifications apportées au règlement financier; **EN CONSÉQUENCE** sur proposition de Mme Chantal Lavoie et appuyée par Mme Kim Dubé-Veillet, il est résolu à l'unanimité; **D'APPROUVER** le règlement financier du service de garde.
19.2	**Collations**
	Mme Nathalie Marquis et Mme Chantal Lavoie demandent s'il serait possible d'élargir les types de collations permises à l'école. Mme France D'Amours mentionne qu'elle vérifiera auprès du personnel qu'est-ce qui pourrait être accepté. S'il y a des modifications, un communiqué sera transmis aux membres du conseil d'établissement.
20-	**Divers** • **Correspondance**
	Aucune correspondance
21-	**Levée de la séance**
CE2021-09-468	**CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour est épuisé; **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Dubé-Veillet appuyée de Mme Chantal Lavoie, il est résolu à l'unanimité : **DE LEVER** l'assemblée à 19 h 31.

Adopté le 8 décembre 2021 par la résolution no — CE2021-.

Directrice Président Date